

*Dans le crime il suffit qu'une fois on débute,
Une chute toujours attire une autre chute ;
L'Honneur est comme une île escarpée & sans
bords.*

On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

*Extrait du
Traité de
nouvelle al-
liance entre
la Couronne
de France
& les Can-
tons Cath.
de Suisse &c.*

VII. On a imprimé en Suisse sur deux colonnes en Allemand & en François, le Traité de *Renouvellement d'Alliance*, entre le Roi T. C. de France & de Navarre d'une part ; & les loüables Cantons Catholiques de la Suisse & République de Valais d'autre part.

Ce Traité qui contient 35. Articles, fut signé à Sauleure le 9. Mai 1715. par Mr. le Comte du Luc Ambassadeur de France, & par trente Députez de la part. des diverses Républiques Suisses contractantes. Il porte en substance, que dans la Diette de Lucerne du mois de Decembre 1713. les Cantons Catholiques & Républiques de Valais ayans réfléchi sur l'état présent de l'Europe, & celui du Corps Helvetique, de même que sur le malheur arrivé à la France, par la mort de feu Monseigneur le Dauphin, & considéré que par cette perte l'Alliance conclüe en 1663. avec le Roi se trouvoit limité à la vie de Sa M. & à huit ans après son décès. Qu'après avoir examiné combien cette Alliance étoit utile tant à la Couronne, qu'à tout le Corps Helvetiques ils conçurent la pensée de la renouveler, pour la porter aussi loin qu'il seroit possible. Qu'ayant communiqué leurs idées à Mr. le Comte du Luc, qui en rendit compte à Sa M. laquelle les ayant agréés, donna ses Pleins-pouvoirs audit Sr. Comte du Luc ;
son